

ARRÊTÉ N° 2023 – 28

RELATIF AU JURY DU CONCOURS D'ENTREE EN DEUXIÈME ANNÉE – SESSION 2024

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en deuxième année au titre de la session 2024 :

Monsieur Walter Bruyère-Ostells, Professeur des Universités
Madame Émilie Coulon, Professeur agrégée
Madame Dorota Dakowska, Professeur des Universités
Madame Sophie Doudet, Maître de conférences
Monsieur Adrien Vitse, Professeur agrégé
Madame Céline Gimet, Professeur des Universités
Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé
Madame Rachel Joubert, Professeur agrégée
Monsieur Laurent Louati, Chargé d'enseignement vacataire
Madame Roxana Nadim, Chargée d'enseignement vacataire
Monsieur Benoît Pouget, Maître de conférences
Monsieur Giovanni Privitera, Chargé d'enseignement vacataire
Madame Émilie Romero, Professeur agrégée
Madame Caterina Severino, Professeur des Universités

Article 2 : Est nommé président du jury d'admission Monsieur Rostane Mehdi, Directeur.

Article 3 : Le Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 15/11/2023

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 16/11/2023